

LE MOT DU MAIRE – JOURNAL d'OCTOBRE 2011

Ce bulletin me permet de vous donner les informations sur l'avancement de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU). Une commission municipale, ouverte à l'ensemble des élus, a été constituée. Les services de l'État, la chambre d'agriculture, le conseil général et le Scot (Schéma de cohérence territoriale) y sont associés. Plusieurs réunions de diagnostic conduites par le Cabinet EPODE ont eu lieu:

➤ Analyse socio démographique

La population a augmenté de 168 habitants depuis 2000. Sur la commune sont actuellement proposés 626 emplois contre 537 en 2006. La commune dispose de 33 logements locatifs (24 OPAC au HLM et 9 à l'immeuble PLURALIS).

➤ Analyse des déplacements, des équipements et des réseaux, de l'économie dont l'agriculture

⇒ **Pour les déplacements**, l'accent est mis sur le trafic important de la départementale 1532, surtout aux heures de pointes, via le carrefour du Martinet. Une étude est réalisée par le Conseil Général pour les passages piétons, la continuité de la piste cyclable et l'abribus. La commission insiste sur les besoins de création de places de parking dans le village et au Martinet.

⇒ **Le schéma directeur d'eau potable** est terminé. Pour les assainissements, nous disposons du schéma directeur de 2004. Certains secteurs sont inaptes à l'assainissement collectif. Une modification du lagunage actuel est prévue en 2012 pour le transformer en roselière, et ainsi en tripler la capacité sans en modifier la surface.

⇒ **L'activité économique** se maintient. Nous notons une demande de locaux commerciaux le long de la départementale 1532 et face à Isère Plantes.

⇒ **L'agriculture** Il reste une dizaine d'exploitations agricoles. Les jeunes agriculteurs des communes avoisinantes viennent exploiter les terres en location. La polyculture (maïs, céréales) la nuciculture, l'élevage et le maraîchage sont les principales activités agricoles.

➤ **Synthèse de l'état initial de l'environnement** les espaces naturels remarquables suivants, le marais du Gouret et de l'Échaillon, la falaise de la dent de Moirans, les bois des Oves et les bords de l'Isère sont répertoriés.

Au niveau des risques naturels, la commune est classée à risques pour les chutes de blocs de pierre et les d'inondations (PPRI, Plan de Prévention des Risques d'Inondation).

De l'analyse urbaine, il ressort que de nombreux corps de ferme pourraient être réhabilités.

L'habitat récent quant à lui se fait sous différentes formes (lotissements ou maisons individuelles).

Le SCOT prévoit une densification plus importante. Il sera sans doute utile de prévoir des zones d'activité industrielle et tertiaire.

Le 28 octobre, le diagnostic a été présenté aux personnes publiques associées citées en début d'article.

Il vous sera également présenté lors de la réunion publique du 18 novembre.

La prochaine étape du P.L.U. sera le P.A.D.D. (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) au cours de l'année 2012.

La finalisation du P.L.U ne sera effective que dans un an minimum. J'aurai donc l'occasion de vous informer de l'avancement de ce dossier, courant 2012.

Jean Pierre FAURE, maire